

INSCRIPTION AU LYCÉE STELLA RENTRÉE 2024-2025

INSCRIPTION EN : 2NDE PROFESSIONNELLE

1ERE ANNÉE DE CAP

A la suite de la réception de la notification d'affectation, **les inscriptions au lycée STELLA seront dématérialisées** (via le Portail Scolarité Services).

du jeudi 27 juin au lundi 01 juillet inclus

- Pour ce faire, connectez-vous à votre compte EDUCONNECT.
- Pour les familles n'ayant pas de moyens informatiques et éprouvant des difficultés, des aides informatiques seront proposées au lycée à partir du 27 Juin.

Après l'inscription en ligne, les pièces à fournir devront être déposée au lycée **le 27 ou le 28 juin** par la famille obligatoirement.

Pièces à fournir :

- 2 photocopies du livret de famille **complet** (si changement pour les élèves déjà à Stella).
- 1 photocopie du jugement indiquant la résidence habituelle de l'élève pour les parents séparés ou divorcés.
- 2 RIB du responsable financier de l'élève pour le versement des bourses et la rémunération des stages.
- 1 photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé de l'élève.
- 1 photo d'identité.
- apporter le carnet de santé pour consultation sur place par l'infirmière.

Les pièces suivantes seront à télécharger sur le site internet du lycée et à apporter complétées :

- fiche d'inscription à la demi-pension.
- fiche d'évacuation cyclonique.
- fiche cartable numérique « numérisak ».
- fiche d'inscription à la maison des lycéens (MDL) et le règlement par chèque ou en espèces.
- fiche d'information.
- fiche d'inscription à l'internat (uniquement pour les élèves d'AERO).
- autorisation parentale si rémunération des stages sur le compte bancaire de l'élève et un RIB au nom de l'élève.
- demande d'autorisation de stationnement.
- fiche infirmerie.

CAMPAGNE DE BOURSE 2024-2025 : pour l'étude automatique du droit à une bourse, merci de bien vouloir cocher la case « consentement à l'étude automatique du droit à la bourse » directement accessible sur votre compte EDUCONNECT. Cette démarche simplifiée permet à l'ensemble des familles éligibles aux bourses nationales d'en bénéficier moyennant un minimum de démarches et assurer une automatisation aussi large que possible de traitement des dossiers en faisant le lien avec la base de données des impôts, ce qui vous dispensera de remplir une demande de bourse papier.

L'inscription définitive est validée par le lycée quand l'ensemble des pièces est fourni.

Toutes les informations (transport, restauration, bourse, internat uniquement pour élèves d'Aero, liste des fournitures et effets scolaires pour certaines classes) sont consultables sur le site du lycée (**rubrique inscription**). Les parents des élèves qui ont un PAI ou un PPS doivent prendre contact avec l'infirmière de l'établissement au 02.62.34.60.56